

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quatorzième session de la Conférence des Parties
La Haye (Pays-Bas), 3 – 15 juin 2007

PROJET SUR LES DELEGUES PARRAINES

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat CITES.
2. Le projet sur les délégués parrainés (PDP) est une initiative du Secrétariat CITES qui vise à garantir que chaque Partie puisse être représentée aux sessions de la Conférence des Parties par au moins deux délégués. Il existe un dispositif de financement externe qui permet aux Parties souhaitant participer aux sessions de la Conférence des Parties de recevoir une assistance financière en étant libres d'une éventuelle influence des donateurs sur leur délégation. Comme en a décidé le Comité permanent à sa 46^e session (Genève, mars 2002), les Parties pouvant bénéficier d'un appui au titre du PDP sont celles figurant sur la liste des pays en développement établie par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
3. La pleine participation aux sessions de la Conférence des Parties est essentielle pour que les recommandations et les décisions soient aussi équilibrées que possible et reposent sur les meilleures informations. Grâce au PDP, qui a démarré à la CdP5 en 1985, la participation aux CdP de la CITES a considérablement augmenté, ce qui fait que toutes les décisions CITES et la plupart des résolutions en vigueur reflètent des accords auxquels sont parvenus la majorité des Parties à la CITES. C'est très important quand on sait que le résultat de plusieurs votes cruciaux aux sessions a été très serré. La Convention ne serait pas aussi forte et pertinente aujourd'hui sans la participation pleine et active de ses Parties.
4. Le Secrétariat CITES a envoyé aux Parties la notification n° 2006/045 du 17 août 2006 concernant le PDP pour la 14^e session de la Conférence des Parties, demandant aux Parties ayant besoin d'un appui financier pour le voyage et les frais de subsistance de deux représentants pour participer à la CdP14 de le contacter et de lui indiquer leur besoin d'assistance financière en précisant si l'appui est demandé pour un délégué ou pour deux. La date butoir pour la soumission des demandes était le 31 décembre 2006. La question du PDP a été discutée par le Comité permanent en octobre 2006 et par le personnel du Secrétariat lors de missions et d'ateliers où il a rappelé aux Parties la nécessité de respecter la date butoir fixée pour les demandes de parrainage.
5. Fixer une date butoir pour les demandes d'assistance est important dans la mise en œuvre du PDP. Le Secrétariat ne peut pas savoir à l'avance le montant des fonds à réunir, et lorsqu'une réponse favorable ne peut pas être donnée, les Parties concernées devraient en être averties suffisamment tôt pour avoir le temps de rechercher d'autres sources d'appui. Quoi qu'il en soit, le Secrétariat continuera de s'employer à réunir des fonds jusqu'à la CdP pour tenter de donner suite aux demandes, même tardives. La date butoir fixée pour les demandes est également importante parce qu'il faut avoir le temps de les traiter, d'obtenir le nom des délégués et de faire les réservations nécessaires pour le voyage. Cela signifie que les demandes très tardives sont difficiles à traiter. De plus, lorsque les vols sont réservés peu de temps avant la date du voyage, l'on court le risque que des sièges ne soient plus disponibles ou, s'il y en a encore, que le coût soit nettement plus élevé que si la réservation avait été faite à l'avance. Il y a donc un gaspillage d'argent important lorsque les réservations sont faites tardivement.

6. Au total, 377.209 USD de fonds frais ont été reçus en 2006 et 2007 des Etats, des organisations et des sociétés privées suivants pour le PDP:
- Allemagne, Autriche, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Suisse; et *All Japan Association of Reptile Skin & Leather Industries, Birds International, Conservation Treaty Support Fund, European Pet Organization, Imprimerie Beck, International Fur Trade Federation, IWWC-World Conservation Trust, Loro Parque Fundación, Ornamental Fish International, Safari Club International, Species Survival Network, World Association of Zoos et Aquariums, WWF International.*
7. Avec le solde de la CdP13, de 104.384 USD, le total des fonds disponibles pour le PDP pour la CdP14 est de 481.593 USD (fonds de base du PDP). Le pays hôte – les Pays-Bas – ont généreusement pris en charge l'hébergement à l'hôtel avec petit-déjeuner pour les délégués parrainés, soit un montant de 432.000 USD (PDP, contribution des Pays-Bas), qui représente un apport financier très important au PDP. Cette contribution signifie que les fonds de base du PDP ont en grande partie été utilisés pour couvrir les frais de voyage et de subsistance.
8. Avec les fonds de base du PDP disponibles pour la CdP14, le Secrétariat a été en mesure d'appuyer pleinement la participation des délégués de 67 Parties habilitées à en bénéficier et ayant demandé un appui avant la date butoir. Cet appui, soit quelque 436.000 USD, a couvert les billets d'avion et l'indemnité journalière de subsistance pour la durée de la session. L'hébergement à l'hôtel de ces délégués a été pris en charge par le biais de la contribution des Pays-Bas au PDP. Il s'agit des pays suivants:
- Albanie, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Azerbaïdjan, Bahamas, Barbade, Bolivie, Botswana, Brésil, Burundi, Cambodge, Cameroun, Colombie, Congo, Costa Rica, Croatie, Cuba, Dominique, Equateur, Egypte, Erythrée, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Géorgie, Ghana, Guatemala, Guyana, Honduras, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kenya, Libéria, Malaisie, Malawi, Maurice, Maroc, Mongolie, Mozambique, Namibie, Nicaragua, Nigéria, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Ouganda, Pérou, Philippines, République arabe syrienne, République bolivarienne du Venezuela, République de Moldova, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Sénégal, Suriname, Swaziland, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Turquie, Ukraine, Uruguay, Viet Nam et Yémen.
9. Avec le solde – d'environ 45.000 USD – des fonds de base du PDP, une assistance a été apportée à 14 autres Parties qui avaient soumis leur demande après la date butoir. Les fonds de base du PDP ont permis de couvrir le billet d'avion et l'indemnité journalière de subsistance pour un délégué. L'hébergement à l'hôtel de ce délégué et l'hébergement à l'hôtel d'un second délégué par pays ont été couverts par la contribution des Pays-Bas au PDP. Les pays concernés sont les suivants:
- Algérie, El Salvador, Jordanie, Mali, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, République démocratique populaire lao, Serbie, Sierra Leone, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Vanuatu et Zambie.
10. Des demandes de sept autres pays ont été reçues après que la totalité des fonds du PDP a été allouée. Il a donc malheureusement fallu leur apporter une réponse négative.
11. La septième réunion du dialogue des Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique doit avoir lieu juste avant la CdP14 (du 30 mai au 1^{er} juin 2007). Grâce aux fonds réunis pour cette session, un appui a été fourni à un délégué de chaque pays habilité à en bénéficier et qui en avait fait la demande.
12. Comme indiqué ci-dessus au point 8, les Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique ayant demandé une assistance du PDP avant la date butoir sont les suivants: Botswana, Cameroun, Congo, Erythrée, Ghana, Kenya, Libéria, Malawi, Mozambique, Namibie, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal et Swaziland. Un délégué de chacun de ces pays a donc reçu le plein appui des fonds du dialogue pour participer à la réunion du dialogue et reçu le plein appui du PDP pour la durée de la CdP. Un second délégué a reçu le plein appui du PDP, uniquement pour la durée de la CdP14.

13. Comme indiqué ci-dessus au point 9, les Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique ayant demandé une assistance du PDP après la date butoir et qui l'ont obtenue sont le Mali, la Sierra Leone et la Zambie. Un délégué de chacun de ces pays a donc reçu le plein appui pour participer à la réunion du dialogue grâce aux fonds du dialogue, et a reçu le plein appui du PDP pour la durée de la CdP. L'hébergement à l'hôtel d'un second délégué est couvert par la contribution des Pays-Bas au PDP.
14. Les Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique qui n'ont pas demandé d'assistance du PDP sont les suivants: Burkina Faso, Ethiopie, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Somalie, Soudan, Tchad et Zimbabwe. Néanmoins, le billet d'avion, l'indemnité journalière de subsistance et l'hébergement à l'hôtel ont été fournis pour un délégué de chacun de ces pays pour participer à la réunion du dialogue en utilisant les fonds du dialogue. Pour ces délégués, l'hébergement à l'hôtel pour la durée de la CdP a été pris en charge par la contribution des Pays-Bas au PDP.
15. Le Secrétariat a continué de rechercher des fonds pour fournir le plein appui aux Parties qui lui avaient soumis leur demande tardivement, et pour couvrir les demandes de dernière minute à la CdP. Comme les années précédentes, il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour répondre à toutes les demandes. Les fonds supplémentaires reçus ont été alloués dans l'ordre de réception des demandes tardives.
16. Le Secrétariat prie instamment les Parties qui auront besoin à l'avenir d'une assistance financière de soumettre leur demande le plus rapidement possible et, de toute façon, avant la date butoir. A l'avenir, il enverra la notification aux Parties par la poste en indiquant la date butoir car il apparaît que certaines Parties n'ont pas vu la notification placée sur le site web de la CITES pour la CdP14.
17. Le Secrétariat prie également les Etats et les organisations de fournir un appui pour le projet sur les délégués parrainés pour contribuer à ce que chaque pays en développement qui est partie à la CITES puisse être représenté par deux personnes à la 15^e session de la Conférence des Parties.